

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2014

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3

Date de la convocation : 17/11/2014 Date d'affichage : 17/11/2014

L'an deux mil quatorze et le vingt et un novembre à 20H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MR MOREAU Patrick, Maire.

Présents :

MOREAU Patrick, MARPAUX Frédéric, SNOPEK Patrick, BACHER Pierre-Yves, MATROT Evelyne, SUBLET Xavier, BLANC Martine, MARPAUX Julien

Absents excusés :

MARPAUX Pierre donne pouvoir à MOREAU Patrick

JANIN Aurélie donne pouvoir à MARPAUX Frédéric

ROBADEY Magali donne pouvoir à SUBLET Xavier

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Sans observations

DELIBERATION N°41

BUDGET EAU

AMORTISSEMENT REFECTION DU CHATEAU D'EAU

En 2009, des travaux ont été effectués sur le Château d'Eau (Entreprise Freyssinet).

En 2010, le portail a été installé.

Le Conseil décide d'amortir le montant de ces travaux soit 22 533.00 € sur une durée de 15 ans et à partir du 1^{er} janvier 2014.

Des subventions relatives à ces travaux (1 800 € Préfecture + 5 597 € A.Eau + 5 900 € C.Régional) ont été perçues.

Le Conseil décide d'amortir le montant de ces subventions soit 12 987 € sur une durée de 15 ans et à partir du 1^{er} janvier 2014.

DELIBERATION N°42

BUDGET EAU

DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal décide de l'ouverture de crédit suivante :

ID 1391(040)	Reprise subvention Château d'Eau	+ 866 €
ID 2315(23)	Travaux divers	- 800 €
ID 2762(041)	Transfert TVA	- 66 €
FR 777(042)	Reprise subvention	+ 866 €
FR 002	Excédent antérieur	- 866 €
FD 6811(042)	Amort. Château d'Eau	+1 503 €
FD 605(011)	Achat eau	- 1 503 €
IR 28158(040)	Amort. Château d'Eau	+ 1 503 €

- Voirie (69 000 € à 3.77% sur 10 ans)

Une renégociation des taux va être demandée sur ces prêts.

DELIBERATION N°46

FIXATION MONTANT GLOBAL DE L'ENVELOPPE NECESSAIRE AU VERSEMENT DES PRIMES DE FIN D'ANNEE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le montant global de l'enveloppe nécessaire au versement des primes sera de 700 €

Cette enveloppe concerne 3 agents.

Le Maire établira les arrêtés individuels relatifs aux indemnités allouées à chaque agent dont le total ne devra pas excéder le montant de l'enveloppe globale qui est de 700 €.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Afin d'anticiper le départ en retraite de l'employé communal, la possibilité d'embaucher une personne en contrat d'avenir subventionné à hauteur de 80% du SMIC est envisagée.
- 2) Monsieur le Maire tient à remercier particulièrement Stéphane DEVULDER pour son aide lors du dégagement de l'arbre sur le ruisseau
- 3) Il va être demandé aux habitants de curer les fossés qui longent leurs propriétés
- 4) Un entretien des boîtiers TELECOM a été demandé
- 5) Pour info, l'aire de jeux Route de Blagny a été sécurisée par un grillage
- 6) Des essuie-mains ont été installés dans les WC de la salle des fêtes pour mise aux normes
- 7) Les comptes-rendus de la Communauté de Communes seront à disposition des conseillers
- 8) Certains arbres, près de l'étang « Fantôme » sont en mauvaise posture et pourraient être exploités
- 9) Plusieurs demandes ont été réceptionnées pour l'appartement qui sera vacant au 1^{er} janvier 2015. Plusieurs personnes doivent visiter et feront une demande officielle
- 10) Construction THEVENOT : le permis de construire a été annulé suite à la décision du Tribunal administratif, audience du 26/09/2014 (soi-disant absence de panneau). La Commune a 2 mois pour faire appel mais ne se prononce pas pour l'instant.
- 11) « Commission jeunes » : des sorties ont été planifiées et des renseignements vont être pris pour le prêt du minibus de la Communauté de Communes

MOREAU Patrick

MARPAUX Frédéric

SNOPEK Patrick

BACHER Pierre-Yves

MATROT Evelyne

SUBLET Xavier

BLANC Martine

MARPAUX Julien